

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*Rapports faits, au nom de la commission des naturalisations,
par M. VAN CLEEMPUTTE.*

I.

Demande du sieur JOSEPH QUOILIN.

MESSIEURS,

Le sieur Joseph Quoilin, sergent au 2^e régiment de ligne, né à Namur, de parents belges, le 28 décembre 1818, s'enrôla, le 16 juillet 1834, comme volontaire au même régiment, et fut nommé caporal, le 11 mai 1835.

En février 1837, il déserta son drapeau pour aller servir dans la légion étrangère en Algérie.

S'étant constitué prisonnier après l'expiration de son service en France, le pétitionnaire fut condamné, en mai 1840, à 6 mois de détention par le conseil de guerre du Hainaut, et gracié au mois d'août de la même année, par arrêté royal.

Depuis sa réintégration dans l'armée, le pétitionnaire s'est conduit de la manière la plus louable, et les attestations de ses supérieurs le représentent comme digne de recouvrer la qualité de Belge que sa désertion lui a fait perdre.

Le rapporteur,
J.-F. VAN CLEEMPUTTE.

Le président,
J. MAERTENS.

II.

Demande du sieur CHARLES-GASPARD RUTH.

MESSIEURS,

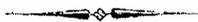
Le sieur Ruth, sergent-major au 3^e régiment de ligne, est né à Diekirch (grand-duché de Luxembourg), le 6 novembre 1820; après avoir fait une partie de ses humanités, il fut pendant quelque temps clerc de notaire et commis au bureau de la conservation des hypothèques de sa ville natale.

Le 26 juin 1838, le pétitionnaire est entré comme volontaire au service belge et y est resté jusqu'au moment de la cession d'une partie du Luxembourg à la Hollande. Le 3 avril 1841, il est rentré en Belgique et a travaillé comme commis chez un sous-ingénieur des ponts et chaussées à Bruxelles, jusqu'au 9 avril 1842, époque à laquelle il s'est engagé dans le 3^e de ligne.

Tous les rapports sont très favorables au pétitionnaire et le recommandent à la bienveillance de la Législature.

Le rapporteur,
J.-F. VAN CLEEMPUTTE.

Le président,
J. MAERTENS.



III.

Demande du sieur JEAN-CHARLES FOURCAULT.

MESSIEURS,

Le sieur Fourcault, capitaine quartier-maître au 2^e régiment de chasseurs à pied, est né à Montzig (France), le 22 septembre 1799. Après avoir été au service de Pays-Bas, il est entré au service de la Belgique, en 1830, en qualité de sous-lieutenant.

Le pétitionnaire Fourcault a épousé une Belge, et depuis 1819, époque à laquelle il fut congédié par le Roi Guillaume, il a habité Ypres jusqu'en 1830.

Les meilleures attestations sont fournies par les autorités civiles et militaires, et le pétitionnaire est spécialement recommandé à la bienveillance de la Législature.

Le rapporteur,
J.-F. VAN CLEEMPUTTE.

Le président,
J. MAERTENS.